

Accueil Plan du site Nous joindre Portail Québec Aide FAQ

Secteurs d'intervention

Programmes et services

Ministre et Ministère Votre région

Recherche

Recherche avancée

Salle de presse

Accueil > Salle de presse > Communiqués > Ministère

Actualités

Salle de presse

Convocations

Communiqués

Ministère

Conservatoire

Organismes et sociétés d'État

Allocutions

Dossiers de presse

Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste des communiqués

La ministre Line Beauchamp en tournée à Rimouski

Des investissements totalisant près de 1,5 M\$ pour des projets d'immobilisation

Rimouski, le 5 décembre 2006 – De passage à Rimouski, la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la région de Montréal, M^{me} Line Beauchamp, a annoncé aujourd'hui qu'elle accorde des subventions totalisant 1 214 819 \$ à des bibliothèques publiques de la région et à l'Archevêché de Rimouski. En incluant la participation financière des partenaires, l'investissement total est de 1 447 670 \$.

Relocalisation des bibliothèques municipales de Saint-Fabien, d'Esprit-Saint et de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Le ministère de la Culture et des Communications accorde 986 220 \$ pour la relocalisation des bibliothèques de Saint-Fabien, d'Esprit-Saint et de Saint-Gabriel-de-Rimouski; les investissements totalisent 1 121 100 \$ avec la participation financière des partenaires. Ces bibliothèques, affiliées au Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Bas-Saint-Laurent, se verront notamment doter d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Une aide financière de 412 800 \$ est ainsi accordée par le Ministère pour la relocalisation de la bibliothèque municipale de Saint-Fabien, ce qui permettra d'en augmenter considérablement la superficie, qui passera de 45 m2 à 245 m2. Le bâtiment plus spacieux facilitera l'aménagement d'aires pour l'animation et pour des postes d'accès à Internet. Le coût total des travaux est estimé à 462 800 \$. La Municipalité de Saint-Fabien complète le financement.

Dans la municipalité d'Esprit-Saint, la bibliothèque sera réaménagée dans l'ancien presbytère grâce à une subvention du Ministère de 340 220 \$ accordée en vertu du nouveau Fonds du patrimoine culturel québécois. Elle occupera 115 m², soit presque trois fois sa superficie actuelle. On pourra ainsi y aménager un coin lecture pour les jeunes et des espaces réservés à l'accès à Internet et à des activités d'animation. La Municipalité d'Esprit-Saint et le milieu versent 58 880 \$ à ce projet évalué à 399 100 \$.

Finalement, une subvention de 233 200 \$ du Ministère permettra le réaménagement de la bibliothèque de Saint-Gabriel-de-Rimouski au rez-de-chaussée du Centre polyvalent. Une fois les travaux complétés, la bibliothèque occupera un local de 115 m², soit près de deux fois la superficie actuelle. L'investissement, qui totalise 259 200 \$, permettra notamment l'achat de mobilier et l'aménagement d'un espace pouvant accueillir des expositions itinérantes. La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accorde 26 000 \$ à ce projet.

« L'accès aux livres, ainsi qu'aux autres médias qu'on trouve dans les

bibliothèques, joue un rôle déterminant dans le développement personnel des citoyennes et des citoyens. Rappelons que dans le dernier Discours sur le budget, le gouvernement a annoncé qu'il allouait 58 M\$ pour accueillir des initiatives nouvelles en matière d'équipements culturels, notamment pour le développement des bibliothèques municipales », a déclaré la ministre Line Beauchamp.

Pour le secteur des bibliothèques publiques, le ministère de la Culture et des Communications a contribué, depuis avril 2003, à la construction ou à la rénovation de plus de 40 bibliothèques sur l'ensemble du territoire québécois. Il a investi 17,6 M\$ dans ces projets qui représentent des investissements totaux de 44,5 M\$. Ainsi, 95 % de la population est maintenant desservie par une bibliothèque publique. Dans la région du Bas-Saint-Laurent, ce taux est de 97, 2 %.

Restauration de l'Archevêché de Rimouski

Afin de permettre la réalisation de la quatrième et dernière phase des travaux de restauration de l'Archevêché de Rimouski, la ministre Line Beauchamp a annoncé le versement d'une aide financière de 228 599 \$. Cet investissement fait suite à l'attribution d'un montant de 613 000 \$, lié à la troisième phase des travaux, qui a été confirmé le 21 mars dernier par le premier ministre Jean Charest. La subvention accordée aujourd'hui vise notamment la réfection du drainage, l'imperméabilisation des fondations et l'installation d'un système de paratonnerres. Elle provient du programme Soutien à la restauration du patrimoine religieux du ministère de la Culture et des Communications et est accordée en vertu d'une entente conclue entre le Ministère et la Fondation du patrimoine religieux. Les travaux de restauration de l'Archevêché, amorcés en 2004, auront coûté quelque 2,3 M\$, dont plus de 1,1 M\$ provient du gouvernement du Québec. Une campagne de financement aura permis d'amasser plus de 1 M\$.

« L'Archevêché de Rimouski méritait une intervention rapide et efficace pour que soit assurée sa conservation. Grâce à nos efforts, et à ceux de toutes les personnes qui ont à cœur la préservation de notre patrimoine religieux, ce bâtiment d'une valeur inestimable continuera de séduire visiteurs et citoyens de Rimouski », a ajouté la ministre Line Beauchamp.

L'Archevêché de Rimouski fait partie d'un site du patrimoine constitué par la Ville de Rimouski en 1997 en vertu de la Loi sur les biens culturels. Situé au cœur de ce secteur exceptionnel, l'Archevêché côtoie la cathédrale de Rimouski, le presbytère, le musée régional, installé dans l'une des plus anciennes églises de l'Est du Québec, ainsi que la Maison Joseph-Gauvreau, classée monument historique.

- 30 -

Retour à la liste des communiqués

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Date de mise à jour : 27 octobre 2006



© Gouvernement du Québec, 2006

Source: http://www.mcc.gouv.gc.ca/index.php?id=2328&tx ttnews[tt news]=3220&tx ttnews[backPid]=2321&cHash=f8a61b236e